

Charte Qualité Formateurs

La Charte Qualité Formateurs Sparks a pour objectif de préciser les principes indispensables à garantir afin de délivrer des formations d'excellente qualité. Chaque intervenant se mobilisera durant la vie complète du dispositif de formation en s'attachant à réunir toutes les conditions requises : de la bonne réception des stagiaires à la qualité de la transmission pédagogique, du soin porté au matériel pédagogique à la bonne gestion des documents obligatoires.

Votre adhésion à cette charte durant toutes vos missions Sparks vient signifier votre implication auprès de notre organisme. Sa mise en œuvre permettra lors de nos collaborations de reconnaître et de valoriser la qualité de vos prestations.

Cette charte a également pour vocation de participer à l'amélioration continue, principe dans lequel s'inscrit Sparks avec ferveur. Ceci, dans l'intérêt de toutes les parties prenantes : stagiaires, formateurs, clients, financeurs, et Sparks.

Votre expertise du sujet et capacité à transmettre

Vous formez sur vos sujets de prédilection.

Cela signifie que les stagiaires bénéficient de votre expertise, connaissances et savoir-faire spécifiques ainsi que de votre capacité à transmettre.

Vous êtes prêt le jour de la formation quant à :

- Votre **maîtrise du contenu** (comprenant votre actualisation, mises à jour).
- Votre **déroulé** (rythme de la formation, alternance théorie/TP...).
- Votre **adaptation aux niveaux des stagiaires**. L'audit ou encore l'évaluation stagiaires en amont contribue à votre définition des besoins stagiaires et aux objectifs de votre intervention.
- Votre **méthode d'apprentissage**, bien pensée (type de transmission, interaction avec le groupe d'apprenants, convocation de l'intérêt, formation à distance, en présentiel ...).
- La qualité de votre **matériel pédagogique** (supports de cours clairs, enrichis de votre veille technique, TP/Exercices avec corrigés...) reflète de votre capacité à conceptualiser la bonne pratique.

Accueil, suivi et communication

Vous êtes garant des exigences Sparks dans le cadre de notre partenariat.

Ceci signifie que vous prolongez, participez à notre investissement relatif à notre sens du service :

- **En accueillant** vos stagiaires avec attention : même si cela est une évidence, en étant ponctuel et en organisant un tour de table de présentation systématique en début de session.
- Durant votre formation, **en interagissant** avec chacun des participants.
- **En suivant l'acquisition** de leurs compétences (Questionnaires d'évaluation à compléter en fin d'animation ou fiche navette pour les parcours).

De plus, vous vous engagez à **communiquer** durant votre prestation toutes appréciations/remarques nous permettant de vous accompagner (pour et avec les stagiaires) dans une démarche corrective si besoin. Par là même, nous prévenons, ensemble, de possibles abandons ou ruptures de parcours.

Les informations à nous transmettre systématiquement peuvent aussi concerner une difficulté ponctuelle ou durable, à accéder à votre prestation (situation de handicap non déclarée en amont, problème technique ...)
La visée étant toujours notre amélioration continue commune.

La déontologie

L'équipe Sparks met tout en œuvre pour mettre en place un **partenariat de confiance** avec les formateurs. Cela implique une rigueur votre part :

- **La loyauté commerciale.** Vous ne pouvez engager un démarchage, des missions auprès de nos clients. Toute demande directe nous sera remontée.
- Sont portées à votre **discretion professionnelle** durant vos missions Sparks toutes informations relatives à l'identification de nos données partagées (Clients, chiffres, ...).
- Enfin, nous comptons sur votre **réserve** quant à la communication en session de toute remarque d'ordre personnel ou à caractère évaluatif discriminant auprès des apprenants. De même, le dispositif de formation Sparks pour lequel vous avez donné votre accord ne saurait être discuté en formation (contenu, durée ...).

Gestion des documents obligatoires de formation

- **Le template audit :** lorsqu'un audit est organisé, nous vous confions le soin de retranscrire sur ce document les éventuelles modifications des lignes/chapitres du programme, les prérequis d'installation et techniques nécessaires. Vous participez donc à la rédaction du programme détaillé selon les objectifs attendus, définis lors de l'audit. Le template est ensuite envoyé et validé par le client.
- Vous vous engagez à **mettre à disposition** des apprenants votre matériel pédagogique (supports de cours, slides, TP/Exercices et corrigés...). Ces éléments constituent de précieuses balises pour travailler à nouveau, diriger le souvenir des stagiaires post animation.
- **Le questionnaire d'évaluation formateur :** il est à compléter par vos soins en fin de formation. Cette évaluation est indispensable au contrôle de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs pédagogiques par chaque stagiaire.
- **Les émargements :** au début et tout au long de votre session, vous devez contrôler, signifier la présence et l'absence éventuelle des stagiaires (la coche est différente !) ou encore modifier la liste des présents si différente via l'application Bienvenue (procédure envoyée en amont de chaque formation) ou en communiquant l'information à l'équipe Sparks.

Identification de compétences

Vous vous engagez à nous transmettre les éléments nécessaires à l'identification de vos compétences : CV, certifications, évaluations... **toutes qualifications et expériences** nous permettant d'affirmer en interne et auprès de tiers votre bonne expertise des sujets dispensés.

L'Equipe Sparks vous remercie.
Bonnes formations !